



Le samedi 11 juin 2011

CH LAVAUUR

UN RAPPORT DE L'IGAS 2011 CRITIQUE SEVEREMENT LA PSYCHIATRIE ! CE RAPPORT EST UNE HONTE...

Le 31 mai 2011, l'Inspection générale des affaires sociales - IGAS - a publié [un rapport nommé " *Analyse d'accidents en psychiatrie et propositions pour les éviter* "](#).

Ce rapport, qui s'appuie sur des faits divers pour condamner la psychiatrie, tire des conclusions honteuses en matière de sécurité dans les établissements de psychiatrie, il doit être remis aux ministres de la santé, de la justice et de l'intérieur.

L'IGAS a enquêté à Paris, Lille, Amiens, Nice et Poitiers.

Ce rapport érige l'enfermement comme norme et il ne prend pas en compte la souffrance des malades.

Il tire également des conclusions hâtives sur les fugues, la dangerosité des patients et le comportement des soignants !!!

Le rapport évalue entre 8.000 et 14.000 le nombre de fugues par an de patients hospitalisés sous contrainte.

Le collectif des 39 s'indigne du rapport de l'IGAS. Nous devons tous nous en indigner !

Le collectif des 39 Contre La Nuit Sécuritaire s'indigne du : "*populisme sensationnel d'un tel rapport qui légitime une loi inique promouvant le retour de la ségrégation pour les plus fragiles d'entre nous et qui œuvre pour une psychiatrie toujours plus sécuritaire et toujours plus stigmatisante*".

[Lire le communiqué du collectif des 39 sur le rapport de l'IGAS](#)

Nous invitons également à lire, sur Médiapart, une réaction de Guy BAILLON, Psychiatre, intitulée « **J'ai honte** » tapant ce lien :

<http://blogs.mediapart.fr/edition/contes-de-la-folie-ordinaire/article/040611/j-ai-honte-des-inspecteurs-igas-j-ai-honte->

Unanimité contre le projet de loi sur l'hospitalisation sans consentement en psychiatrie

La publication de ce rapport survient au moment où se vote au parlement en deuxième lecture le projet de réforme de la loi de 1990 sur l'hospitalisation sans consentement.

L'ensemble des professionnels, des psychiatres et la CGT sont fortement opposés à cette loi à visée plus sécuritaire que sanitaire.

La Fédération nationale des associations de patients de psychiatrie - FNAPSY - avait aussi fait part de son profond désaccord avec le projet de loi sur les soins sans consentement en psychiatrie.

INDIGNONS NOUS !